

### **Votre carte tarifaire contenait-elle une promotions de kWh gratuits?\***

Vous pouvez trouver ci-dessous plus d'informations concernant la répartition des kWh sur votre facture.

1. **A combien de kWh avez-vous droit?\*\*\***
2. **Quel est le nom de votre tarif?\*\*\***
3. **Sur quel type d'énergie la promotion est-elle applicable?  
Electricité ou gaz?**
4. **Cherchez votre tarif et le type d'énergie dans le tableau ci-dessous. Multipliez le prix avec le nombre des kWh gratuits.**

Tarif	Type d'énergie	Prix moyen de l'énergie : €/kWh	
		accordée en 2022	accordée en 2023
Benefit Pro	Electricité	0,068711	0,330937
	Gaz	0,035799	0,144697
Ecoflex Pro	Electricité	0,076713	0,353342
	Gaz	0,035549	0,148321
Partner Pro	Electricité	0,080351	0,352945
	Gaz	0,038614	0,149943

### **Exemple:**

En tant que nouveau client, vous bénéficiez d'une remise de 1.500 kWh (sur les coûts énergétiques) sur votre décompte pour la conclusion d'un contrat Partner Pro Electricité. La promotion est accordée en 2023.

Montant de la promotion = 1500 kWh x 0,352945 €/kWh = €529,42

\*non-applicable pour les produits: Comfy Pro, Comfy Pro+, ComfyFlex Pro ou ComfyFlex Pro+

\*\*Cette information peut être trouvée sur votre fiche tarifaire ou sous l'onglet 'Contrats et services' dans MyLuminus